

## Identification des publications Biomédicales à Tours

Le recensement exhaustif des publications est indispensable du fait de son implication budgétaire pour les organismes de recherche. Ce recensement automatisé fait appel à des mots clés correspondant à chaque organisme. Il est de ce fait indispensable que les citations mentionnées dans les adresses des publications soumises respectent des règles strictes.

### Règles principales :

Un auteur peut être attaché à une ou plusieurs affiliations.

Chaque affiliation doit comporter plusieurs champs séparés par des virgules et apparaître sous la forme générale :

**Organisme** (obligatoire), équipe (facultatif), C. postal (facultatif) **Ville** (obligatoire), **pays** (obligatoire)

- **Organisme**, (obligatoire). Respecter **exactement** ces libellés, incluant les accents et les cédilles :
  - CHRU de Tours
  - Université François Rabelais de Tours
  - INRA
  - INSERM
  - IFR 135, Imagerie fonctionnelle

(Le CNRS souhaite rester affilié à l'Université ; il doit apparaître comme le ferait une équipe de l'Université (cf. infra))

- **Equipe/unité/labo/service** (facultatif)

L'organisme peut être **suivi**, après virgule, du nom de l'équipe ou du service : par ex. unité U999, ou équipe ESPRI 9999, ou EA 9999 etc., suivi du nom officiel en français (ou en anglais s'il existe).

- **Code postal** (facultatif) **Ville** (obligatoire)
  - Le code postal est facultatif ; s'il est utilisé il doit l'être sous la forme F-37044
  - La ville est obligatoire
  - notez l'absence de virgule entre le code postal et la ville

- **Pays** (obligatoire)

Si le pays n'est pas demandé explicitement par la revue, c'est qu'elle s'attend à ce que cela soit fait spontanément.

**Sans mention exacte des éléments obligatoires, le ministère ne pourra comptabiliser cette publication.**

### Autres règles :

- Quand un auteur est affilié à plusieurs organismes, chacune des affiliations doit être citée :
  - si possible par des numéros en exposant renvoyant chacun au nom d'un des organismes d'attache
  - à défaut en citant les diverses affiliations à la suite les unes des autres ; **ces citations doivent alors être séparées par un point virgule (;)**.
  - Pour les UMR, pensez à citer les différents partenaires, par exemple :  
UMR Inserm U 930, CNRS FRE 2448, Université François Rabelais de Tours, Tours, France
- L'identification principale correspond au laboratoire (ou service) dans lequel la partie la plus importante du travail a été réalisée, ce qui implique généralement au moins le premier et le dernier auteur de la liste. Cela est important s'il n'est admis qu'un seul identifiant, mais cette situation est rare.
- L'adresse est indépendante de ces identifications d'organismes (personnes morales de tutelle). Il ne s'agit que d'une information de lieu. C'est l'adresse du correspondant. Elle peut ou non répéter une partie de l'identification de l'équipe.

- Les sponsors, autres que les organismes de tutelle, peuvent être remerciés dans les parties remerciements qui existent dans toutes les revues.

### Exemples de composition de texte

A. Albert<sup>1</sup>, B. Bertrand<sup>2</sup>, C. Charles<sup>1,2,3</sup>, D. Dupont<sup>4</sup>, E. Martin<sup>5</sup>

1 : CHRU de Tours, Service de XXX, Tours, France

2 : INRA, UR1282, Infectiologie Animale et Santé publique, Nouzilly, France

3 : Université François Rabelais de Tours, Laboratoire de ZZZ, Tours, France

4 : Université François Rabelais de Tours, UMR-S930 and CNRS FRE 2448, Tours, France

5 : UMR Inserm U 930, CNRS FRE 2448, Université François Rabelais de Tours, Tours, France

Albert est Praticien Hospitalier au CHRU

Bertrand est chercheur à l'INRA

Charles est PU PH au CHRU et attaché à une équipe de l'INRA. Ne pas oublier que les PU-PH sont universitaires !

Dupont est membre d'une équipe CNRS

Martin est membre d'une équipe Inserm appartenant à une UMR

Les affiliations de Charles pourraient aussi être citées sous la forme suivante :

CHRU de Tours, Service de XXX, F-37044 Tours, France ; INRA, UR1282, Infectiologie Animale et Santé publique, F-37380 Nouzilly, France ; Université François Rabelais de Tours, Laboratoire de ZZZ, F-37032 Tours, France